

**RAPPORT ANNUEL 2019
PERSPECTIVES 2020**



Berufsverband visuelle Kunst Schweiz
Société des artistes visuels Suisse
Società delle arti visive Svizzera
Visual arts association Switzerland

Vue d'ensemble

Avant-propos

I Généralités

1. Structure de Visarte – association professionnelle des arts visuels de Suisse
2. Statistiques au 1.1.2020

II Organes de Visarte Suisse et leurs activités en 2019

1. Assemblée des délégués
2. Conférence des groupes
3. Comité central et dicastères
 - 3.1 Présidence
 - 3.2 Vice-présidence
 - 3.3 Affiliations
 - 3.4 Affaires sociales
 - 3.5 Genres, minorités et droit
 - 3.6 Art et bâtiment / Art dans l'espace public
 - 3.7 Communication
 - 3.8 Finances
 - 3.9 Compétences professionnelles
4. Direction administrative
5. Commissions
 - 5.1 Commission d'admission
 - 5.2 Commission des finances
 - 5.3 Rédaction « Art Suisse »
 - 5.4 Commission des statuts
 - 5.5 Groupe de travail Profil professionnel
6. Dominantes de la politique culturelle
 - 6.1 Le message culture 2021–2024
 - 6.2 Pro Helvetia
 - 6.3 International Association of Art (AIAP/IAA) et Culture Action Europe (CAE)

III Prestations de service

1. Institutions sociales
 - 1.1 Fondation Caisse d'indemnités journalières pour les artistes visuels suisses
 - 1.2 Fonds de soutien pour les artistes visuels suisses
 - 1.3 Caisses de pension
 - 1.4 Assurances
 - 1.5 Conseil juridique
 - 1.6 Conseil fiscal
2. Maisons d'atelier / séjours de création
 - 2.1 Fondation Samuel Buffat, Genève
 - 2.2 Fondation Eduard Bick, Tessin
 - 2.3 Fondation Sciarredo, Tessin
 - 2.4 Atelier à la Cité Internationale des Arts, Paris
3. Publications/site Internet
 - 3.1 « Art Suisse »
 - 3.2 Site Internet www.visarte.ch
 - 3.3 Newsletter électronique
 - 3.4 Médias sociaux (Facebook)

IV Collaborations

1. Suisseculture et Suisseculture Sociale
2. ProLitteris

V Projets

1. Manifestations
 - 1.1 Atelier « L'art de la déclaration d'impôts »
 - 1.2 Colloque « Culture Crops » dans le cadre de « Beyond the Obvious » de Culture Action Europe
2. Art et enfant
3. Guide « Rémunération de prestations d'artistes visuels »

VI Résumé et perspectives 2020

1. Résumé
2. Perspectives 2020
 - 2.1 Sécurité sociale et prestations
 - 2.1.1 Module de formation sur la protection sociale
 - 2.1.2 Workshop « L'art de la déclaration d'impôt »
 - 2.2 Art et enfant
 - 2.3 Politique culturelle
 - 2.3.1 Rémunération de prestations d'artistes visuels
 - 2.3.2 Politique fiscale
 - 2.4 Organisations culturelles

Avant-propos

Ensemble, nous formons une grande association professionnelle en croissance constante pour artistes, architectes et depuis quelques années également pour curateurs-trices indépendant-e-s de Suisse et du Liechtenstein.

Dans le cadre de discussions avec des représentant-e-s des offices ou services de la culture des Villes et Cantons, de l'Office fédéral de la culture et de Pro Helvetia, je peux constater que le travail professionnel de Visarte est très apprécié. Grâce à leur engagement culturel dans toutes les régions de Suisse et au Liechtenstein, les groupes régionaux font un travail de fond très important pour les artistes et pour la population intéressée par la culture.

En tant que Président de Visarte Suisse, l'association professionnelle des arts visuels, je tiens à remercier sincèrement tous les groupes et les membres du Comité central, qui peuvent compter sur des réseaux bien établis. Lors de nos réunions régulières, nous faisons tout notre possible pour prendre en compte les préoccupations, les problèmes et les défis de notre base, d'en discuter et de trouver des solutions constructives en collaboration avec les groupes. Notre Directrice Regine Helbling et son équipe bien rodée, au bénéfice d'une bonne expérience, assurent la continuité et la qualité en termes de contenu et

pour la défense de nos préoccupations culturelles en Suisse et au Liechtenstein.

Je remercie très sincèrement Regine Helbling et toutes les collaboratrices du secrétariat, tous les membres du Comité central, toutes les personnes engagées qui participent à la vie culturelle et contribuent à la façonner notamment au niveau des groupes Visarte et finalement toutes les donatrices et tous les donateurs.

La culture et l'art ont besoin d'une solidarité intense.

Josef Felix Müller, Président Visarte Suisse

I GÉNÉRALITÉS

1. Structure de Visarte – association professionnelle des arts visuels de Suisse

En 2019, l'association professionnelle comptait 18 groupes régionaux et un groupe d'intérêt, Visarte Donna.

2. Statistiques au 1.1.2020

Effectif des membres au 1.1.2020 (chiffres de l'année précédente) :

Membres actifs : 2545 (2529) ; dont femmes : 1426 (1388), hommes : 1118 (1140), sans indication de sexe : 1 (1)

Indépendants, c'est-à-dire membres uniquement affiliés à Visarte Suisse national : 224 (227)

Newcomer : 113 (121) ; dont femmes : 70 (77), hommes : 43 (44)

Membres donateurs : 406 (444)

Membres d'honneur : 12 (12)

Architectes : 107 (106) ; dont femmes : 12, hommes : 95

Curatrices et curateurs indépendants : 15 (12) ; dont femmes : 9, hommes : 4

Nouvelles affiliations de membres actifs en 2019 : 118 (117)

Nouvelles affiliations de newcomer en 2019 : 23 (40)



Votation à l'assemblée des délégués 2019 à Fribourg

II ORGANES DE VISARTE SUISSE ET LEURS ACTIVITÉS EN 2019

1. Assemblée des délégués

L'Assemblée ordinaire des délégués a eu lieu le 25 mai 2019 à Fribourg, organisée en collaboration avec le groupe Visarte Fribourg. Durant l'après-midi du 24 mai, les délégué-e-s se sont réunis au *Musée d'art et d'histoire*. Après des visites guidées de l'exposition de Visarte Fribourg au musée *d'Art et d'Historire* et également à l'*Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle*, avec apéritif, le repas du soir a eu lieu au *Couvent des Cordeliers* situé à quelques pas. En plus de la danse et de l'écoute de musique, les délégué-e-s ont créé une œuvre collective, qui a été transformée en carnets de notes remis comme cadeau aux participant-e-s.

L'Assemblée des délégué-e-s du samedi a eu lieu dans la même salle du *Couvent des Cordeliers*. Après la fondue et les meringues à midi, trois artistes ont présenté leur travail dans le cadre du thème « Vivre de l'art » : Geneviève Capitanio, Stéphane Ducret et Lara Wedekind.

Les comptes annuels 2018 ont été approuvés avec trois abstentions, le budget 2019 à l'unanimité ; le rapport annuel a été approuvé à une abstention près. Thierry Feuz a été confirmé en tant que membre du Comité central pour une nouvelle période de mandat. Des remerciements ont été adressés à Alex Meszmer après 12 ans au Comité central. Sabine Zaalene a été élue pour lui succéder. Le réviseur Beat Wiederkehr a également été réélu pour un an.

2. Conférence des groupes

Le 16 novembre 2019, une conférence des groupes s'est tenue au secrétariat général de Visarte à Zurich pour les responsables de groupes et le Comité central, sous le thème suivant « lobbying culturel ». Le conseiller en communication Hugo Schittenhelm a présenté un exposé sur le lobbying au niveau fédéral ; l'artiste et femme politique Eva-Maria Würth a parlé du lobbying culturel aux niveaux cantonal et régional, en prenant l'exemple de *Pro Kultur Zürich*.

3. Comité central et dicastères

Le Comité central a tenu 5 réunions et a effectué une retraite de deux jours.

Répartition des mandats et des sièges :

Comité de Culture Action Europe (CAE) : Alex Meszmer (vice-président, jusqu'en octobre 2019)

Conseil de fondation Bick : Heinrich Gartentor (président, jusqu'en juin 2019)

Conseil de fondation Buffat : Christian Jelk (président), Thierry Feuz, Regine Helbling et Heinrich Gartentor

Conseil de fondation Sciaredo : Myrtha Steiner

Conseil de fondation Caisse d'indemnités journalières : Benjamin Dodell

Conseil de fondation Fonds de soutien : Benjamin Dodell

Jury Atelier Paris / Bourse art et enfants, Sciardo : Josef Felix Müller, Christian Jelk, Benjamin Dodell, Christoph Doswald, Thierry Feuz, Karin Fromherz, Sabine Zaalene, Regine Helbling

Jury PRIX VISARTE 2019 : Christoph Doswald (président), Josef Felix Müller

Comité de Suisseculture : Regine Helbling

Comité de Suisseculture Sociale : Regine Helbling (membre de la commission d'attribution)

Comité de ProLitteris : Regine Helbling

Conseil de la fondation Fonds culturel de ProLitteris : Regine Helbling



Comité central et direction administrative : Anna Murphy, Alex Meszmer, Sergio Magnoni (en haut), Regine Helbling (direction administrative), Josef Felix Müller, Christian Jelk, Thierry Feuz et Benjamin Dodell (en bas). Il manque Christoph Doswald et Karin Fromherz

3.1 Présidence centrale, Josef Felix Müller, Saint-Gall

Le Président est responsable de la conduite stratégique de l'association. Il représente l'association vers l'extérieur et accompagne les affaires en cours. Le Président est le premier interlocuteur de la Direction ; il prépare avec elle les réunions du Comité central et les préside ; idem pour les conférences de groupes et l'Assemblée des délégués. Au cours de ma sixième année en tant que Président de Visarte Suisse, nous avons eu une fois de plus, en 2019, eu à discuter de nombreuses questions culturelles et à chercher ensemble des réponses et des solutions avec la Direction et le Comité central. Les problèmes auxquels sont confrontées les petites et moyennes galeries sont un sujet majeur qui va certainement nous occuper encore longtemps ; on peut vraiment parler d'agonie des galeries. La crise que traverse le marché de l'art a également pris des dimensions qui menacent l'existence de nombreux artistes. On constate une vague de spéculation avec des œuvres d'art qui sont échangées à des prix exorbitants. Le film documentaire « The Price of Everything », de Nathaniel Kahn, montre comment, d'un côté, certains collectionneurs dépensent des millions pour l'art pendant que, d'un autre côté, certains artistes très intéressants sont ignorés. Le marché se réalise principalement dans le cadre de foires artistiques internationales. De nombreuses galeries intéressantes doivent fermer parce qu'elles n'ont pas les moyens de participer à ces foires artistiques coûteuses. Je suis d'avis que la valeur d'une œuvre d'art ne peut se résumer à un montant en dollars. Je continue à croire que toute œuvre artistique sérieuse a une valeur intrinsèque avant d'être économique. La création artistique est une création de l'esprit, qui peut être vue et vécue sous diverses formes au travers des œuvres. C'est une tâche importante de notre association professionnelle que de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour rendre le plus d'art possible – et cela inclut l'art régional – visible par un large public. Nous devons nous engager pour que, dans toutes les institutions culturelles publiques, les créations artistiques de différents niveaux (régional, national et international) puissent dialoguer sur un pied d'égalité. Cette préoccupation implique également une rémunération appropriée pour le travail artistique. Actuellement, nous sommes en train d'adapter nos lignes directrices sur la rémunération de prestations d'artistes, qui constituent un outil pratique à la disposition des artistes pour les négociations avec les institutions d'exposition et les galeries. Chaque année, plus de 200 artistes sont formés dans les hautes écoles spécialisées de Suisse. En tant qu'association professionnelle, nous voulons continuer à travailler pour de meilleures conditions de travail et de

vie et pour plus de chances de succès pour les artistes à l'avenir. À cette fin, nous recherchons constamment le dialogue avec les institutions culturelles, les organismes de financement, les fondations, les personnalités politiques qui s'intéressent à la culture et avec de nombreuses personnes qui s'intéressent à l'art.

Chères et chers membres Visarte et délégué-e-s des groupes régionaux, à vous toutes et tous, nos remerciements les plus sincères pour vos réflexions, votre participation et votre solidarité !

3.2 Vice-Président, Christian Jelk, Sainte-Croix

Visarte est désormais reconnue. Visarte est établie comme interlocuteur institutionnel auprès de la Confédération. Mais Visarte reste une structure représentative des arts visuels, qui sont les parents pauvres de la culture en Suisse. Visarte n'est toujours pas présente dans les lieux où la culture se fait, se décide, comme au conseil de Fondation de Pro Helvetia par exemple.

Et, si Visarte Suisse peut revendiquer une présence politique vive, qu'en est-il des groupes. Comment cette action au niveau fédéral se répercute-t-elle dans les groupes. On sait que l'argent de la culture est majoritairement dans les cantons et les grandes villes, plus des deux tiers des moyens financiers y sont. Je rencontre à chaque fois, et de plus en plus, une belle énergie lors de conférences des groupes. Mais que fait chacun lorsqu'il rentre chez soi ? Quel temps, quel potentiel d'action pour Visarte ? Je sais que plusieurs groupes ont des difficultés à trouver des ressources (financières !) pour gérer la part administrative de leur fonctionnement, que certains membres de comité ainsi s'essouffent à accomplir des tâches de secrétariat quand nous aimerions, et eux les premiers, les voir développer des projets, des créations, d'action de politique culturelle. Cette situation est récurrente et nous devons nous en préoccuper.

Je sais que si la reconnaissance de Visarte comme acteur de la politique culturelle est acquise au niveau fédéral, ça n'est pas le cas dans toutes les régions, dans tous les cantons. Je vois que lorsque des actions fortes se déclenchent, comme au Valais en fin l'année dernière par exemple, elles sont le propre de personnes qui s'engagent totalement, comme des fauves lâchés dans une arène, se surexposent pour une « mission » collective qui leur semble essentielle à ce moment-là. Et qui trouve des interlocuteurs-trices dans les structures institutionnelles qui répondent à leur ténacité. Mais ces rencontres ne se produisent pas toujours ... Je réfléchis à la façon dont la force de 2500 artistes membres peut se répercuter dans chaque région, dans chaque groupe, lorsque c'est nécessaire. Je réalise que mon énergie est à la mesure de celle de

chacun-e des artistes qui s'engagent et qui croient au pouvoir transformateur de l'art dans la société, parfois enragée, parfois un peu épuisée ...

3.3 Affiliations, Thierry Feuz, Genève

La Commission d'admission s'est réunie les 6 avril et 10 novembre 2019 à Zurich. Au total, elle a reçu 134 dossiers (année précédente : 151) dont 111 (année précédente : 116) ont conduit à l'admission de nouveaux membres. Six membres actifs ont pu adhérer à Visarte grâce à la procédure d'affiliation simplifiée et sans qu'ils aient à faire acte de candidature auprès de la Commission d'admission. Un membre a été admis à nouveau.

Par ailleurs, 23 « newcomer » (année précédente : 49) se sont inscrits ; ils ne remplissent pas tout à fait les conditions d'affiliation, mais peuvent être membres pendant trois ans au plus à un tarif préférentiel et avec une réduction des prestations avant de présenter leur candidature de membres actifs.



Visites guidées à l'Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle et au Musée d'art et d'histoire

3.4 Affaires sociales, Benjamin Dodell, Berne

1. Nouvelles des fondations :

Benjamin Dodell représente Visarte Suisse au Conseil de fondation du Fonds d'entraide pour les artistes visuels suisses (FE) et à la Caisse d'indemnités journalières pour artistes (CIJ).

Visarte Suisse fait remarquer que le FE devrait soutenir davantage d'artistes en situation de détresse. Pour cela,

il est cependant important que les personnes adressent davantage de demandes au FE ou qu'il y ait un soutien à d'autres artistes en situation de crise pour le dépôt de demandes. Le FE ne peut approuver une demande que si celle-ci répond aux lignes directrices fixées (pas de soutien à des projets, expositions, formations continues, etc). Toutefois, il va y avoir un réexamen des lignes directrices et on va s'efforcer de simplifier les procédures de présentation et de traitement des demandes. L'année dernière, le rapport annuel du FE et de la CIJ est apparu pour la deuxième fois avec un nouveau design. Pour la deuxième fois, il y a eu parallèlement à la sortie du rapport annuel production d'une édition exclusive à tirage limité d'œuvres d'artistes suisses – cette année Pipilotti Rist. Pour 2020 à nouveau, une édition FE d'un-e artiste suisse renommé est prévue. L'édition FE est vendue en faveur du FE. Des informations sur la nouvelle édition FE seront données dès que possible sur le site Internet de Visarte Suisse.

Visarte Suisse tient à remercier Swiss Life pour la gestion non rémunérée des deux fondations et pour son engagement important et précieux. (Le règlement du FE est disponible sur le site Internet de Visarte Suisse.)

3.5 Genres, minorités et droit, Anna Murphy, Berne

Dans le dicastère Genres, minorités et droit, les statuts de deux groupes ont été vérifiés et approuvés l'an passé. Depuis l'arrivée de Visarte Donna, les demandes liées au genre ont augmenté de manière marquée, ce qui est vu d'un très bon œil. Entre autres, le projet « Art et enfants » est poursuivi et un programme est développé en ce domaine.

3.6 Art et bâtiment / Art dans l'espace public, Christoph Doswald, Hinterbuchegg

Après 2015 et 2017, le PRIX VISARTE a pu être attribué pour la troisième fois. Comme les deux premières fois, l'intérêt a été énorme en 2019 ; et pour la première fois, la zone géographique de provenance des propositions a été élargie, avec quelques projets importants venus de Suisse romande. Au total, 122 projets ont été présentés au jury, dont 37 pour le PRIX VISARTE HISTORIQUE. Le jury était composé de personnes très compétentes : l'architecte Tilla Theus, la galeriste Barbara Seiler, les commissaires d'exposition Charlotte Laubard et Christoph Doswald, et les artistes Kerim Seiler et Josef Felix Müller. La cérémonie de remise des prix était placée sous le patronage de la Ville de Zurich et a eu lieu le 13 septembre 2019 à la *Kunsthalle de Zurich*, en présence de la maire de Zurich, Corine Mauch. Ruth Erdt, Melik Ohanian et Stefan Banz ont reçu des prix de CHF 10'000 chacun, financés par la Fondation

Julius Bär. Ruth Erdt a obtenu le PRIX VISARTE 2019 pour un travail intitulé « Chronik für Freienwil », un portrait photographique des habitantes et habitants du village argovien de Freienwil, qui avait une forte dimension sociale, et participative également. Melik Ohanian a également été lauréat du PRIX VISARTE 2019, pour son oeuvre « Les Réverbères de la Mémoire ». Ce mémorial du génocide arménien, créé à Genève, est de l'art politique « at it's best » ; il a clos sur une note de réconciliation un débat public qui a duré huit ans. Enfin, Stefan Banz a reçu le PRIX VISARTE HISTORIQUE ; en 2006, cet artiste avait proposé une réflexion pertinente sur la question de l'écologie par le biais d'une intervention sur le toit de la Banque Alternative à Olten. La cérémonie de remise des prix s'est déroulée devant un public nombreux et a été bien commentée par des reportages dans la *Neue Zürcher Zeitung* ainsi que dans les médias sociaux.

Une extension de la base de données est prévue pour 2020 ; avec l'intégration prévue de la base de données de Suisse centrale « Ku+Ba », alimentée depuis de nombreuses années, la vue d'ensemble de l'activité artistique dans le domaine des projets « art et bâtiment / art dans la ville » sera de plus en plus complète.



Les lauréats du PRIX VISARTE 2019 (d.g.) : Melik Ohanian, Ruth Erdt et Stefan Banz

3.7 Communication, Alex Meszmer, Pfyn

Après le lancement du nouveau site Internet en novembre 2018, les groupes se sont vu offrir la possibilité de concevoir et programmer un « clone » du site de Visarte Suisse à un prix raisonnable. Un groupe a profité de cette offre en 2019 ; d'autres groupes sont également intéressés. Dès le 1er janvier 2019, Visarte a modifié la manière d'écrire son nom, en passant de visarte.suisse à Visarte Suisse ; en outre, le logo est passé du rouge au noir. Cette manière d'écrire vaut pour tous les groupes Visarte ; l'adaptation de leur logo leur a également été proposée. En été 2019, la brochure « L'art avec nous », nouvellement conçue et révisée, a été publiée. D'autres documents sont en cours d'élaboration.



Souper avec performance collective et musique de Samuel Guibout et Yasuyo dans le Couvent des Cordeliers

3.8 Finances, Sergio Magnoni, Epalinges

Du point de vue financier, 2019 a été une année réussie. Les cotisations de membres ont été environ CHF 18'000 supérieures au budget ; Visarte croît. Les recettes de projets ont été environ CHF 62'000 supérieures au budget – CHF 60'000 étaient des contributions d'organismes de financement pour la conférence « Culture Crops » à Kreuzlingen/Constance, dans le cadre des événements « Beyond the Obvious » de Culture Action Europe. Les dépenses de projets ont été CHF 40'000 supérieures au budget. En 2019 également, les coûts de traduction ont été près de CHF 5'000 supérieurs au budget. La brochure « L'art avec nous » a été nouvellement traduite et publiée ; plusieurs textes ont dû être traduits pour le site en italien. Dans l'ensemble, des montants moindres ont été dépensés pour les projets, par rapport aux recettes, surtout pour la politique culturelle et les manifestations.

Le bénéfice d'exploitation est d'environ CHF 25'000 ; en outre, l'augmentation de la valeur des titres génère un bénéfice d'environ CHF 10'000. Etant donné que la Fondation Symphasis va verser en 2020 probablement pour la dernière fois CHF 10'000 pour la bourse d'atelier à la Cité des Arts, Paris, une provision de CHF 30'000 a été constituée pour garantir la bourse pendant trois ans.

3.9 Compétences professionnelles, Karin Fromherz, Trogen

Qui définit le profil professionnel de l'artiste ? La « profession d'artiste » n'est pas un titre professionnel protégé, mais pas totalement sans protection pour autant. Elle est étroitement liée aux questions qualitatives et aux attitudes face à la vie. Que ce soit dans le cadre d'une éducation formelle ou en autodidacte : en définitive, ce sont les artistes qui définissent les exigences de leur profession et de sa pratique. En 2019, cette déclaration confiante et responsable s'est avérée être programmatique à bien des égards. Visarte s'est fixé comme objectif d'examiner le profil professionnel sous différents angles et d'en redéfinir les contours, avec une ligne de recherche tenant compte des contextes. Au printemps, les thèses esquissées en 2018 sur la « profession d'artiste » ont été densifiées. Dans celles-ci, nous nous positionnons sur les questions suivantes : « Que font les artistes et de quelle manière ? Qui définit le profil professionnel ; qui inclut-il, qui exclut-il ? Comment fonctionne l'art professionnel et quels sont ses résultats ? Le champ d'action artistique a-t-il des limites ? » Dans le prochain numéro de la revue « Art Suisse », différentes positions de la pratique, de la formation professionnelle et de la recherche dans le domaine de l'art préciseront les contours du profil professionnel. Le fait que les artistes définissent finalement eux-mêmes/elles-mêmes les exigences de leur profession a également été un facteur déterminant dans la révision des directives relatives aux honoraires. Pour que les artistes ayant des enfants puissent également exercer leur profession sans obstacles particuliers, une remise en question est nécessaire ; il convient de faire preuve d'inventivité en ce domaine, et de réfléchir aux questions suivantes : comment les enfants peuvent-ils être pris en considération dans le cadre de la production artistique et comment les situations familiales peuvent-elles être prises en compte ? Au début de l'été, un atelier pilote a été organisé avec plusieurs artistes concernés afin d'échanger des expériences concrètes et de constituer des réseaux. En outre, une enquête auprès des institutions de financement a été lancée à l'automne. L'enquête s'intéresse à la question de savoir

dans quelle mesure la possibilité de concilier travail et vie familiale est prise en compte lors de l'octroi de bourses ou de la location de studios à des prix abordables. L'évaluation suivra en 2020.

Le module de formation « sécurité sociale » a pu, en 2019 également, être réalisé avec succès dans plusieurs hautes écoles et à l'école F+F. Le module a été adapté par Philippe Sablonier avec une flexibilité impressionnante, dans le temps imparti, et transmis avec une grande compétence. Les réactions des étudiants confirment que l'offre constitue un outil instrument important et précieux pour l'avenir professionnel. En mars 2019, la journée d'information et d'atelier sur le thème « L'art de la déclaration d'impôts » a de nouveau eu lieu avec une forte participation. Cette année encore, l'école d'art et de design F+F de Zurich a accueilli l'événement, dans une ambiance agréable. Philippe Sablonier et les experts invités ont réussi à transmettre cette matière plutôt aride avec des exemples stimulants, orientés vers la pratique et parfois amusants. Il vaut la peine de participer même si la déclaration d'impôts a déjà été remplie !

En 2019, les outils de travail mis à disposition, tels que le calculateur d'honoraire et le calculateur de projet ont été très utilisés ; il en est allé de même pour les « lignes directrices sur la rémunération de prestations d'artistes ».



Natacha Roos, Cheffe du service de la culture de la ville de Fribourg, salue les délégués

4. Direction administrative, Regine Helbling, Directrice, Zurich

En 2019, il n'y a pas eu de changement au niveau du personnel de Visarte. Regine Helbling, Directrice, a été responsable du secrétariat général, avec un poste à 80 %, son assistante, Renata Cristellon, est engagée à 70 %, l'assistante scientifique Corina Simeon travaille à 50 %. Angelika Hunziker, avec un poste à 20 %, s'occupe de la base de données et du bureau de conseil pour projets du domaine art et bâtiment / art dans l'espace public et du PRIX VISARTE. Renée Magaña met à jour les archives une fois par mois environ.

Corina Simeon a donné naissance à une fille le

27 novembre 2019 ; elle est en congé-maternité jusqu'à la fin février 2020. Durant cette période, elle est remplacée par l'historienne de l'art Larissa Ullmann (poste à 40 %), qui bénéficie du soutien du stagiaire Lorenz Gerster.

Durant l'année sous revue, le secrétariat général s'est notamment occupé de la publication de la nouvelle brochure « L'art avec nous » ; parallèlement à cela, le nouveau règlement d'admission a été discuté. Après des discussions au sein du groupe de travail « profil professionnel » et de la Commission d'admission, il a été proposé au Comité central de prévoir une admission facilitée dans les cas suivants : candidat-e-s au bénéfice d'un master, qui ont obtenu des prix ou dont des œuvres ont été acquises par des institutions publiques. En outre, il a été décidé qu'à l'avenir les candidat-e-s devraient soumettre leurs dossiers par voie numérique. Un nouvel outil sera mis à disposition sur le site Internet à cet effet. Durant les mois d'été, la Directrice a surtout été occupée à rédiger la prise de position de Visarte sur le Message culture 2021–2024.

Pour l'organisation du colloque « Culture Crops », le secrétariat général a travaillé avec *Culture Action Europe* à Bruxelles et la *Internationale Gesellschaft für bildende Kunst* de Berlin. Le soutien financier a dû être sollicité principalement auprès de l'*Office fédéral de la culture* (OFC), du Canton de Thurgovie et de la Ville de Kreuzlingen. La Fondation Fonds culturel de *ProLitteris* a également fourni une contribution.

5. Commissions

5.1 Commission d'admission

En 2019, la Commission d'admission se composait ainsi : Thierry Feuz (CC, Visarte Genève, présidence), Oliver Krähenbühl (Visarte Aargau), Marion Ritzmann (Visarte Basel), Barbara Meyer Cesta (Visarte Biel/Bienne), Valeria Cafilich (Visarte Fribourg), Ester Vonplon (Visarte Graubünden), Adrien Jutard (Visarte Jura), Yvonne Weber (Visarte Ticino), René Habermacher (Visarte Zentralschweiz), Livio Baumgartner (Visarte Zürich).



Le nouveau groupe Visarte Donna est chaleureusement accueilli

5.2 Commission des finances

La Commission des finances s'est réunie une fois en 2019, elle a préparé les affaires financières de l'association et établi le budget. Elle se compose de Sergio Magnoni (présidence), Josef Felix Müller et Regine Helbling.

5.3 Rédaction « Art Suisse »

« Art Suisse » a été conçu par Alex Meszmer, Ulrich Gerster et Regine Helbling. Ils ont également assumé la responsabilité de rédaction. L'iconographie a été confiée à Corina Simeon.



Adieu à Alex Meszmer du Comité central et bienvenue à son successeur Sabine Zaalene

5.4 Commission des statuts

La Commission des statuts siège sous la direction d'Anna Murphy. Elle a pour tâche d'examiner les statuts et les modifications de statuts des groupes. Les autres membres sont Josef Felix Müller et Regine Helbling. En 2019, les nouveaux statuts de deux groupes ont été vérifiés et approuvés.

5.5 Groupe de travail Profil professionnel

Le groupe de travail Profil professionnel s'est réuni une fois en 2019. Il est composé des personnes suivantes : Karin Fromherz (présidence), Josef

Felix Müller, Christian Jelk, Thierry Feuz (CC) ; Jürg Fritzsche (Visarte Aargau) ; Enrico Luisoni, Matthias Aeberli (Visarte Region Basel) ; Adrien Jutard (Visarte Jura); Yvonne Weber (Visarte Ticino) et Karin Mairitsch (Visarte Zentralschweiz).

6. Dominantes de la politique culturelle

6.1 Le message culture 2021–2024

A fin mai 2019, le projet de l'Office fédéral de la culture (OFC) relatif au Message culture 2021–2024 a été mis en consultation. Dans l'ensemble, il peut être décrit comme satisfaisant/réjouissant. En particulier, quelques thèmes que Visarte avait transmis au Conseiller fédéral Alain Berset en 2018 par le biais du groupe de travail Art visuel ont été pris en considération dans ce projet. Ainsi, les honoraires d'artistes sont mentionnés explicitement pour la première fois. Aussi bien l'OFC que *Pro Helvetia* veulent à l'avenir faire dépendre le soutien aux projets de la budgétisation des honoraires des artistes. En outre, l'importance de la culture du bâti et des domaines Art et bâtiment / Art dans l'espace public a été intégrée dans le Message culture.

6.2 Pro Helvetia

En 2018 également, de bons échanges ont eu lieu entre Visarte Suisse et *Pro Helvetia*, en particulier sur la question des honoraires d'artistes. Durant Art Basel, *Pro Helvetia* a organisé une table ronde sur ce thème, à laquelle a été invité le Président de Visarte, Josef Felix Müller. En 2019, il n'y a pas eu non plus de hearing avec le Conseil de fondation.

6.3 International Association of Art (AIAP/IAA) et Culture Action Europe (CAE), Alex Meszmer (jusqu'en mai 2019), Sabine Zaalene (dès juin 2019)

En 2019 non plus, il n'y a pas eu de nouvelles évolutions en ce qui concerne l'accord institutionnel entre la Suisse et l'UE. Le Conseil fédéral et le Parlement n'ont pas encore trouvé de solution qui permettrait aux créateurs suisses de participer à nouveau aux échanges transeuropéens. Au contraire ; à l'approche des élections au Parlement, on a eu l'impression que tous les partis évitaient de parler de la relation avec l'UE. Le nouveau programme culturel « Europe créative » de l'UE commencera en 2021, et des négociations avec des pays tiers tels que la Suisse sont possibles à partir de février 2020. Sont-elles souhaitées ? Il faudra attendre pour le savoir.

AIAP/IAA

La 15e conférence annuelle de l'AIAP/IAA Europe s'est tenue à Bratislava les 22 et 23 novembre 2019 sur l'invitation de l'association des artistes visuels slovaques (SUVA). Elle est intitulée : « Legal and social statutes of artists in Europe – 30 years after the Velvet Revolution : Focus on the Directive (EU) 2019/790 on Copyright in the digital Single Market ». Cette rencontre saluait la Révolution de Velours de novembre 1989, où les associations d'étudiants, d'artistes et d'écrivains de Bratislava ont joué un rôle majeur, dans le lieu même qui accueille la conférence, l'Art Forum/Galleria Umelka de Bratislava.

La conférence permet d'échanger les expériences des pays européens au sujet des droits d'auteurs en général, et plus précisément dans la sphère numérique. L'attention est portée sur le rôle majeur des artistes en tant que créateurs et leur maigre accessibilité à l'énorme économie de marché générée par la culture. Il s'agit de questionner comment la récente directive peut être mise en place en faveur des artistes visuels ayant-droits. Durant la rencontre, une résolution est discutée, finalisée et adoptée par tous les membres des pays européens présents, dont Visarte pour la Suisse : « IAA Europe resolution on the implementation of the EU Copyright Directive 2019 for an appropriate and proportionate remuneration of Visual Artists in Europe ». La résolution est consultable sur le site de Visarte. Autre avancée marquante, le 15 avril est désormais officiellement célébré comme le jour mondial de l'art, WAD (« World Art Day »), jour de la naissance de Léonard de Vinci. Ce jour est officiellement reconnu par l'UNESCO grâce à l'initiative de l'AIAP lancée il y a 8 ans par les membres de la Turquie et du Mexique. L'AIAP/IAA recommande de fêter ce jour de la façon la plus élargie.

En 2019, 193 (190) nouveaux permis AIAP/IAA ont été établis pour des membres de Visarte et 46 (73) permis pour des non-membres.

CULTURE ACTION EUROPE

Alex Meszmer a participé en tant que Vice-président aux réunions du comité de *Culture Action Europe* (CAE), était impliqué dans l'organisation et la réalisation du « Members Forum » en mars 2019 à Bruxelles et a participé au EULAC Meeting de Lisbonne. L'EULAC est une organisation qui cherche à améliorer les échanges entre les pays européens, l'Amérique latine et les Caraïbes ; en 2019 en mettant l'accent sur les échanges culturels et le patrimoine. L'année 2019 a avant tout été marquée par l'organisation de la Conférence « Beyond the Obvious 2019 » de CAE à Constance/Kreuzlingen,

organisée en coopération avec Visarte, la *Internationale Gesellschaft der Bildenden Künste* (IGBK), Berlin, l'*Institut international du théâtre* (ITI), Berlin et le *Landesverband Soziokultureller Zentren Baden Württemberg* (LAKS), Karlsruhe (cf. V 1.2).

RELAIS CULTURE EUROPE

Lancées en 2015 à Paris par le *Relais Culture Europe*, les Journées pour une Europe créative créent un espace européen d'échanges et d'imagination de nouvelles pratiques. À Arcueil les journées des 3 et 4 septembre 2019, avec le titre « (un)easy alliances », ont considéré les clivages politiques européens révélés par les dernières votations européennes. Face au contrôle grandissant des sphères publiques et privées, il devient urgent d'inventer de nouvelles stratégies politiques, et de multiplier les actes d'ouverture, d'hospitalité et de soins. Si la coopération s'intensifie avec les Balkans et le bassin méditerranéen, malheureusement la collaboration avec la Suisse reste « gelée » depuis la votation du 9 février 2014. Par sa présence, Visarte souhaite créer et cultiver des liens avec la France et l'Europe « créative ». Durant ces journées, les processus d'échanges, ateliers, rencontres, ont fortement valorisé des dynamiques horizontales, et les contenus artistiques sociaux et culturels des intérêts coopératifs et citoyens.



Fondue et meringue pour le repas de midi au Couvent des Cordeliers

III PRESTATIONS DE SERVICE

1. Institutions sociales

1.1 Fondation Caisse d'indemnités journalières pour les artistes visuels suisses

Pour l'exercice 2019, la caisse d'indemnités journalières fournira, selon des extrapolations sans garantie, des prestations à hauteur de CHF 235'000 (2018 : CHF 232'000). L'augmentation par rapport à 2018 est attribuable à la hausse des prestations par cas.

1.2 Fondation Fonds de soutien pour les artistes visuels suisses

Le Fonds de soutien a accepté sept demandes pour l'année 2019 et en a refusé deux. L'extrapolation (sans garantie) des revenus réguliers du fonds de soutien provenant des contributions obligatoires des artistes, des cantons, des villes et des associations artistiques montre une augmentation d'environ CHF 19'000 par rapport à l'année précédente. Le montant versé aux associations par le Fonds de soutien (partie des primes) est en 2019 CHF 61'000 (2018 : env. CHF 43'000).

1.3 Caisses de pension

L'offre que Visarte fait à ses membres actifs depuis 2009 de s'assurer auprès d'une des caisses de pension permet d'améliorer la protection sociale des artistes. Visarte Suisse continue de s'engager pour que les cotisations sociales soient versées, non seulement par la Confédération, mais aussi par les cantons et les communes lorsqu'ils accordent des subsides. Nous avons enregistré de premiers succès avec la ville de Berne. Lorsqu'elle attribue des subsides, la ville de Berne double les cotisations payées par les artistes à une caisse de pension ou sur un compte de prévoyance (pilier 3a).

Les caisses de pension suivantes sont disponibles pour les membres actifs de Visarte :

- Caisse de prévoyance Musique et formation (www.musikundbildung.ch)
- Fondation Charles Apothéloz (CAST) (www.cast-stiftung.ch)

1.4 Assurances

Visarte continue d'offrir à tous ses membres une gamme attrayante d'assurances exposition et transport à prix réduit (Helvetia) ainsi que des assurances ménage, véhicule, voyage et protection juridique (Generali).

1.5 Conseil juridique

En 2019, le bureau Beutler, Künzi, Stutz à Berne ou le Secrétariat ont conseillé 46 personnes (2018 : 46) sur des questions juridiques. Il s'agissait de cas de droit d'auteur, de problèmes avec les galeries, de réclamations, de problèmes de contrat Art et bâtiment et de cas d'assurances.

Sur le site Internet, les questions générales sur l'art sont traitées à la rubrique « Foire aux questions sur l'art » (accessible au public) et dans plusieurs aide-mémoire (domaine réservé aux membres).

1.6 Conseil fiscal

Depuis 2012, les membres peuvent bénéficier, en raison d'une décision du CC, d'un conseil fiscal gratuit de deux heures au lieu d'un conseil juridique. 28 membres ont fait usage de cette offre en 2019 (2018 : 16), donc nettement davantage qu'en 2018. Le secrétariat général a reçu davantage de demandes de conseil de non-membres de Visarte.



Programme de l'après-midi : Geneviève Capitanio (en haut), Lara Wedekind (au centre) et Stéphane Ducret (en bas) présentent leur travail sur le thème « Vivre de l'art »

2. Maisons d'atelier / séjours de création

2.1 Fondation Samuel Buffat, Genève, président Christian Jelk

Une année si tranquille ... Les démarches administratives sont extrêmement lentes : la mise à

l'enquête publique et la gestion des oppositions du Plan Localisé de Quartier dans lequel notre projet s'inscrit, et dont nous avons été les initiateurs, suit son chemin. Nous tentons, avec l'aide de notre partenaire immobilier, Patrick Pillet, d'anticiper les éventuels écueils du projet, qui s'avèrent être le plus souvent politiques ... L'urbanisme, le logement en particulier, sont instrumentalisés par les différents partis politiques en présence, ce qui ne facilite pas l'avancée du PLQ ...

Nous avons eu notre séance plénière à la maison Buffat, en compagnie des habitants. Une discussion riche s'est engagée autour du projet à venir, de son architecture, et de la question d'habiter ensemble. Un sujet essentiel que nous devons explorer plus avant : notre projet propose des appartements type « clusters » à savoir des chambres regroupées autour de grands espaces communs et cuisines, ainsi qu'un espace central, dédié à être utilisé collectivement, comme lieu de création, d'exposition, ... Nous avons également discuté d'organiser un concours d'art pour le bâtiment, et d'inviter à y participer tous les anciens occupants de la Boisserette (la maison actuelle donc). Le projet suit son cours, et les années à venir promettent d'être passionnantes.

2.2 Fondation Eduard Bick, Tessin, président Heinrich Gartentor (jusqu'en juin 2019), Eva Winkler-Ebner (dès juin 2019)

La Fondation date de 1959 et possède trois maisons (atelier Bick et la maison du fondateur Eduard Bick) à Sant'Abbondio au bord du Lac majeur ainsi que la « Casa Maria » à Costa sopra Intragna dans les Centovalli. A cela s'ajoutent deux maisons à Costa : la « Casa Cecilia », dans lequel la donatrice de la propriété de Costa a le droit de séjour et la « maison des vignes », pour laquelle des plans d'agrandissement ont été dessinés en 2018. Les trois premières maisons mentionnées sont à la disposition des artistes pour des séjours de travail. Le taux d'occupation des maisons a été de 82 semaines en 2019 (2018 : 88 semaines). La ville de Wil a de nouveau décerné une bourse Bick de quatre semaines en l'honneur d'Eduard Bick, qui a grandi à Wil. L'exonération fiscale a enfin été confirmée pour la fondation et le bilan affiche désormais des fonds propres positifs. Toutefois, la situation reste tendue en ce qui concerne les liquidités. Les membres Visarte Heinrich Gartentor (président de la Fondation jusqu'en juin 2019, puis transmission à Eva Winkler-Ebner), Francine Mury, Andy Guhl et Stefan Rohner sont membres du Conseil de fondation.
www.bick-ateliers.ch

2.3 Fondation Sciarredo, Tessin, membre du Conseil de fondation Myrtha Steiner

Le point fort de cette année a été la réalisation, pour la première fois, des « SCIAREDO talks » en novembre à la Villa Saroli à Lugano. Trois personnalités de la vie culturelle tessinoise ont été invitées à la discussion : Lina Bertola, philosophe, Barbara Paltenghi Malacrida, historienne de l'art, et Sandra Sain, Directrice de Rete2. Devant un public intéressé, les personnes présentes ont réfléchi à la vie de Georgette Tentori-Klein et à la question de savoir si l'artiste a réussi ou si elle a échoué. Les « SCIAREDO talks » auront lieu ces prochaines années, afin d'examiner et d'apprécier plus en profondeur l'œuvre, la pensée et la philosophie de vie de Tentori-Klein.

La décision prise l'année dernière d'ouvrir la Casa Sciarredo à tous les arts a déjà eu un impact, comme le montre le large back-ground professionnel des locataires : aux arts visuels sont venus s'ajouter la musique, la photographie, le graphisme, le théâtre, la littérature, le cinéma, l'architecture et les sciences de la culture. Il est très réjouissant que la nouvelle orientation de la *Fondazione Sciarredo* ait trouvé une résonance aussi rapidement.



De g. à d. : Jachen Könz (Fondazione Sciarredo), Barbara Paltenghi Malacrida, Lina Bertola, Sandra Sain, Alessandra Gavin-Müller (Fondazione Sciarredo)

2.4 Atelier à la Cité Internationale des Arts, Paris

L'atelier Visarte Suisse à la Cité Internationale des Arts à Paris a été attribué durant le premier semestre 2019 pour six mois à Jan Hofer ; durant le deuxième semestre, il a été attribué pour trois mois à Nesa Gschwend et trois mois à Charles-François Duplain. Les bourses de Paris de deux fois CHF 5'000 et deux fois CHF 2'500 sont financées par le versement de la Fondation Symphasis (anciennement Fondation artistique de l'économie suisse).

3. Publications/site Internet

3.1 « Art Suisse »

La revue « Art Suisse » 2019 est parue avec le titre thématique suivant : « Survival ». Après que « Art Suisse » se soit en 2018 penché sur la question du marché de l'art, dont on a beaucoup parlé ces derniers temps en thématisant la situation de crise, la revue 2019 voulait mettre les artistes au centre. On constate pour les artistes (et pour notre société en général) un même grand écart que pour le marché de l'art. D'une part, il y a les stars qui font des fortunes avec leur art, qui mettent sur pied leurs propres expositions parallèles pendant la Biennale de Venise, et qui sont liées aux quelques galeries qui dominent le marché mondial. D'autre part, il y a la grande majorité de 99 % des artistes qui essaient de survivre du mieux qu'ils peuvent avec leur art et qui sont représentés par des petites et moyennes galeries, qui à leur tour se battent pour leur propre existence. Dans ce numéro de la revue, les différents aspects de la survie des artistes ont été examinés – plusieurs études et enquêtes ont été citées à cet égard, qui brossent toutes un tableau plutôt déprimant. Et pourtant, le nombre d'artistes en activité ne cesse d'augmenter ; il n'y a apparemment pas de limite au désir de créer.



Un grand merci à Visarte Fribourg pour l'organisation de l'assemblée des délégués 2019

3.2 Site Internet www.visarte.ch

Les échos par rapport au nouveau site Internet visarte.ch sont très bons. La réalisation de l'Atelier Pol à Berne a été bien accueillie. Certains groupes ont déjà manifesté leur intérêt pour le remplacement de leur site web par un « clone » de la page d'accueil de Visarte. Le premier site Internet de groupe a été réalisé et mis en ligne en 2019.

Les entrées pour le PRIX VISARTE 2019 ont pu être saisies sur le site www.prixvisarte.ch. Après

l'attribution du Prix, les noms des lauréates ont été publiés sur le site.

3.3 Newsletter électronique

En 2019, 20 Newsletter (2018 : 15) ont été envoyées.

3.4 Médias sociaux (Facebook)

Depuis 2011, Visarte a accru sa présence dans les médias sociaux en privilégiant le contact et l'échange avec les artistes. Par la page [facebook.com/visarte.suisse](https://www.facebook.com/visarte.suisse) il est possible de transmettre rapidement et directement aux amateurs de culture des requêtes, annonces ou discussions. La page est animée et gérée par Alex Meszmer et Corina Simeon. Les 32 contributions ont été vues par 10'965 personnes au total (2018 : 32 contributions lues par 12'214 personnes).

IV COLLABORATIONS

1. Suisseculture et Suisseculture Sociale

Suisseculture a fêté ses 30 ans en 2019. Trois événements ont été organisés à cette occasion : dans le cadre du *Festival Belluard-Bollwerk* à Fribourg, un « cabinet des réalités » a eu lieu le 30 juin sur le thème des « artistes dans la société » et le 25 août, dans le cadre du *Lucerne Festival*, une table ronde sur le thème « art et politique ». Le 18 novembre, des représentants de l'art et de l'économie ont discuté au *Bernhard Theater* du Zurich, en se retrouvant ensuite pour un apéritif dînatoire. En 2019, le poste de Directeur a été repourvu, car Hans Läubli prend officiellement sa retraite au 31 mars 2020. Pour lui succéder, Alex Meszmer a été nommé ; jusqu'en mai 2019, il était encore au Comité central de Visarte. Il devient responsable de *Suisseculture* dès le 1er janvier 2020.

Pour *Suisseculture Sociale*, l'avenir du Fonds et de possibles apports ont été au centre des préoccupations. Depuis 2012, Regine Helbling siège au Comité d'experts, qui a examiné 13 demandes de soutien sur 26 en 2019 (2018 : 16). *Suisseculture Sociale* a également un nouveau Directeur : Etrit Hasler a remplacé Brigitte Zimmermann tout d'abord de manière intérimaire, puis définitivement en automne 2019 ; il assume en outre le mandat de conseil que Hans Läubli avait en plus de son poste de Directeur de *Suisseculture*.

2. ProLitteris

Regine Helbling est membre du Comité de *ProLitteris*. Elle a participé à trois réunions du Comité et à l'Assemblée générale de juin à Locarno. Les membres de *ProLitteris* peuvent toujours – parallèlement aux droits de reproduction « classiques » – régler les licences d'utilisation de leurs œuvres sur Internet par l'intermédiaire de la société de gestion.

En mai 2019, Regine Helbling a été élue par le comité de *ProLitteris* pour siéger au Conseil de fondation du *Fonds culturel de ProLitteris*. Le Fonds culturel soutient des projets culturels, sur demande, et attribue chaque année le *Prix ProLitteris*.

V PROJETS

1. Manifestations

1.1 Atelier « L'art de la déclaration d'impôts »

Le 17 mars 2019, la journée d'information avec atelier « L'art de la déclaration d'impôts » a eu lieu à la F+F Schule für Kunst und Design. La réalisation et l'animation de haute qualité par Philippe Sablonier ont assuré le succès de la manifestation, qui a permis de transmettre des connaissances approfondies sur le sujet grâce à la collaboration motivée de conseillers fiscaux chevronnés, et de répondre à de nombreuses questions spécifiques à la vie professionnelle.

1.2 Colloque « Culture Crops » dans le cadre de « Beyond the Obvious » de Culture Action Europe

La Conférence « Beyond the Obvious » de *Culture Action Europe* (CAE) a eu lieu à Kreuzlingen/Constance du 23 au 26 octobre 2019. Visarte était hôte/organisatrice de la Conférence, avec la *Société internationale des beaux-arts* et l'*Institut international du théâtre*, Berlin, ainsi que la *Landesarbeitsgemeinschaft soziokultureller Zentren Baden-Württemberg*. Environ 200 représentants de diverses organisations culturelles de toute l'Europe y ont participé. Le thème de la Conférence était le suivant : « Culture Crops – cultural practices in non-urban territories » ; la Conférence visait à élaborer des propositions pour une nouvelle politique de la culture dans les zones rurales. Les participants à la conférence ont visité des sites culturels dans les deux villes et la région environnante et a élaboré un catalogue de suggestions à partir de ce qui a été vu. L'input a été suivi d'autres démarches par CAE et d'autres organisations culturelles. *Voices of Culture* s'est

emparé de cette question et a organisé une consultation de deux jours à ce sujet en février 2020 à Alsfeld, dont le résultat sera transmis à la Commission de l'UE dans le cadre d'un processus de consultation. La conférence a permis d'aborder les différentes facettes du sujet, de les synthétiser et de mettre la culture dans les zones rurales à l'ordre du jour de la politique culturelle européenne.



Table ronde lors de la conférence « Beyond the Obvious »

2. « Art et enfant »

Le 24 juin 2019, Karin Fromherz, Philippe Sablonier et Regine Helbling ont réalisé un workshop pilote avec des artistes concernés par la problématique. L'objectif était d'identifier les problèmes et les besoins les plus urgents auxquels sont confrontés les artistes-parents lorsqu'ils tentent de concilier travail et vie de famille. La suite du programme « Art et enfant » va être développée sur la base du workshop. À l'automne 2019, un questionnaire a en outre été élaboré et envoyé aux institutions qui proposent des ateliers d'artistes et/ou accordent des bourses d'atelier. Le questionnaire portait sur les possibilités d'accueil des enfants dans le cadre des ateliers et sur la prise en considération de la situation familiale par les institutions.

3. Guide « Rémunération de prestations d'artistes visuels »

Un groupe de travail composé de Josef Felix Müller, Karin Fromherz, Benjamin Dodell et Regine Helbling a été chargé de réviser les lignes directrices sur les honoraires. L'objectif était de décrire la situation des artistes de manière plus différenciée et de mieux argumenter la nécessité des lignes directrices. Elles sont destinées à être un instrument de négociation pour les artistes et leur est principalement destiné. Diverses discussions publiques et non publiques sur le sujet des honoraires des artistes ont eu lieu en 2019 avec des représentants de musées, de galeries d'art et d'espaces d'art indépendants.

VI RÉSUMÉ ET PERSPECTIVES 2020

1. Résumé

Plusieurs priorités ont déterminé les activités de Visarte Suisse en 2019 :

- Corporate Identity : dès janvier 2019, le logo de Visarte Suisse sera utilisé dans sa version noire uniquement, et on généralisera la nouvelle manière d'écrire le nom. La brochure « L'art avec nous » a été adaptée, avec également un nouveau graphisme, et a été réimprimée.
- PRIX VISARTE : le PRIX VISARTE a été attribué pour la troisième fois en 2019, par un jury compétent, à la Kunsthalle de Zurich.
- Message culture 2021–2024 : Visarte a rédigé sa propre prise de position par rapport au projet de Message culture 2021–2024, et a été impliquée dans les prises de position de *Suisseculture* et du *GT Arts visuels*.
- Lignes directrices sur les honoraires : les lignes directrices « Rémunérations de prestations d'artistes visuels » ont été adaptées. Des discussions ont eu lieu avec diverses institutions d'exposition et de financement.
- Colloque « Culture Crops » : Visarte a organisé en collaboration avec Culture Action Europe, l'*Internationale Gesellschaft Bildende Künste* (IGBK) et l'*Institut international du théâtre* (ITI), Berlin, dans le cadre des journées CAE « Beyond the Obvious » un symposium de deux jours sur le thème suivant : « L'art en périphérie » à Constance/Kreuzlingen.
- Art et enfant : Visarte a organisé un atelier pilote avec des artistes concernés afin de clarifier leurs besoins. Une enquête a été menée auprès des institutions qui proposent des ateliers, au sujet de leur ouverture par rapport aux enfants. En outre, la première bourse « art et enfant » a été attribuée à la Casa Sciarredo pour avril/mai 2020.

2. Perspectives 2020

2.1 Sécurité sociale et prestations

2.1.1 Module de formation sur la protection sociale

On continue à travailler à l'élaboration d'une offre d'un module de formation « sécurité sociale » en français.

2.1.2 Atelier « L'art de la déclaration d'impôt »

Le 21 mars 2020, la séance « L'art de la déclaration d'impôt » aura lieu à nouveau à la F+F de Zurich. Une « journée des impôts » est projetée pour 2020 en Suisse romande.

2.2 Art et Enfant

Au printemps 2020, la première titulaire d'une bourse séjournera (avec ses enfants) pour cinq semaines à la Casa Sciarredo. La bourse sera à nouveau mise au concours pour l'été 2021. L'enquête auprès des institutions de financement sur l'accueil des enfants (en lien avec l'attribution des ateliers) est en cours d'évaluation.

2.3 Politique culturelle

2.3.1 Rémunération de prestations d'artistes visuels

Les lignes directrices sur les honoraires, adaptées, vont être discutées avec des représentant-e-s de différentes institutions dans le cadre d'une table ronde ; elles seront ensuite publiées.

2.3.2 Politique fiscale

Les pratiques fiscales de certains cantons vont être examinées en détail. Des interventions politiques vont viser à améliorer le traitement des artistes par les autorités fiscales.

2.4 Organisations culturelles

Au printemps 2020, les subventions doivent faire l'objet d'une nouvelle demande auprès de l'OFC. Ensuite, les conventions de prestations 2021–2024 seront négociées.



Photo de groupe à l'Assemblée des délégués du 25 mai 2019 à Fribourg devant l'œuvre de collaboration

Visarte wird durch das Bundesamt für Kultur (BAK) unterstützt.
 Visarte est soutenue par l'Office fédéral de la culture (OFC).
 Visarte è supportato dall'ufficio Federale della Cultura (UFC).
 Visarte vegn sustegni da l'Uffizi federal da cultura (UFC)